

Rennes

3 rue des Carmes

(Ille-et-Vilaine)

DRAC SRA
26 Aout 2009
COURRIER ARRIVEE

RAPPORT DE SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES



Arrêté de prescription n°2008-127 du 18 juillet 2008

Opération n° 2008-127

Opération INRAP n°DA 05030001

Teddy Béthus

avec la collaboration de

Céline Bélanger

Philippe Cocherel

Fanny Tournier

Inrap
Institut national
de recherches
archéologiques
préventives



Juillet 2009

2484

Illustration de couverture :

Vue du couvent des Carmes, à gauche sur l'illustration, extraite du plan de «Rennes ville épiscopale siège du parlement et capitale du duché de Bretagne», 1644, gravure (Musée de Bretagne)

Sommaire

1- Données administratives, techniques et scientifiques de l'opération p.4

2- Résultats de l'opération

2-1 Conditions de réalisation

2-1-1 Raisons de l'opération p.13

2-1-2 Contexte archéologique et historique p.14

2-1-2-1 Un secteur mal documenté p.14

2-1-2-2 "La ville nouvelle" p.14

2-1-2-3 Un couvent dans la ville p.14

2-1-2-4 Un établissement sous l'égide des ducs de Bretagne p.16

2-1-2-5 Abandon et destruction p.16

2-1-2-6 Les vestiges architecturaux disparus p.16

2-1-3 Méthodologie p.18

2-1-2-1 Stratégie de l'intervention p.18

2-1-2-2 Les contraintes techniques p.18

2-1-2-3 Moyens engagés p.18

2-2 Données archéologiques

2-2-1 Les vestiges p.20

2-2-1-1 Sondage 1 p.20

2-2-1-2 Sondage 2 p.26

2-2-2 Mobilier céramique p.32

2-2-2-1 Présentation générale p.32

2-2-2-2 Étude du lot p.32

2-2-3 Interprétation des données p.36

2-2-3-1 Les vestiges antérieurs : une incertitude p.36

2-2-3-2 Le faubourg médiéval p.36

2-2-3-3 Le couvent des Carmes p.36

2-3 Conclusion p.38

Bibliographie p.39

3- Inventaires techniques p.41

Notice scientifique

Les sondages réalisés mettent en évidence une stratigraphie médiévale bien conservée et relativement importante, caractérisée par la présence de plusieurs niveaux d'occupations parfois associés à du bâti conservé en élévation. Ces vestiges sont datés de la fin du Moyen-Age (XIVe-XVe siècle). Leur étude apporterait des informations inédites sur un secteur de la ville médiévale encore méconnu par l'archéologie. Elle permettrait d'éclairer le processus d'urbanisation d'un ancien faubourg, intégré à la ville au milieu du XVe siècle par la construction de la nouvelle enceinte. A l'inverse, les vestiges attendus et liés au couvent des Carmes, sont relativement faibles. Ils ont fortement subi les travaux de démantèlement menés à partir du XIXe siècle. La compréhension de cette occupation, sans pour autant être négligée, apparaît comme secondaire face au très bon état de conservation des vestiges antérieurs.

Fiche signalétique

Identité du site

Propriétaire du terrain : AUSMANN COMPAGNIE

Opération archéologique

Arrêté de prescription n°2008-127 du 18 juillet 2008

Arrêté de désignation n°2009-29 du 25 mars 2009

Responsable scientifique de l'opération : Teddy BÉTHUS

Organisme de rattachement : INRAP

Dates d'intervention sur le terrain : du 15/06/09 au 26/06/09

Maître d'ouvrage des travaux : AUSMANN COMPAGNIE

Surface de parcelle : 243m²

Surface diagnostiquée : 60 m²

Opération archéologique

Cotes d'apparition des vestiges : 25,70m ngf

Épaisseur de la stratification : supérieure à 2 m.

Chronologie : Bas Moyen-Âge, Moderne

Sujets et thèmes : architecture religieuse

Mobilier : céramique

Générique de l'opération

Suivi scientifique de l'opération

Direction Régionale des Affaires Culturelles

Service Régional de l'Archéologie

Stephane DESCHAMPS, conservateur régional de l'archéologie

Paul-André BESOMBES, conservateur du patrimoine

Avenue Charles Foulon 35700 RENNES cedex 1

Tél. : 02 99 84 59 00 Fax. : 02 99 84 59 19

Suivi administratif

INRAP, direction interrégionale Grand Ouest

Gilbert AGUESSE, directeur interrégional

Michel BAILLIEU, assistant scientifique et technique

37, rue du Bignon CS 67737 35577 Cesson-Sévigné

Tél. : 02 23 36 00 40 Fax. : 02 23 36 00 50

Aménageur

AUSMANN COMPAGNIE

Équipe de fouille

Teddy BÉTHUS, INRAP, responsable de l'opération

Céline BELANGER, INRAP, technicienne de fouille

François BRIAND, INRAP, technicien de fouille

Philippe COCHEREL, INRAP, technicien de fouille

Rozenn COLLETER, INRAP anthropologue

Vincent POMMIER, INRAP, topographe

Post-fouille

Rédaction : Teddy BÉTHUS

Traitement du mobilier archéologique : Céline BELANGER

DAO et mise au net du levé topographique : Teddy BÉTHUS

Mise en page du rapport : Teddy BÉTHUS

Étude du mobilier céramique : Fanny Tournier

Remerciements : Gaëtan LE CLOIREC, Dominique

POUILLE, Françoise LABAUNE

1 - Données administratives et scientifiques de l'opération



Fig. 1 : localisation du site dans la ville de Rennes (carte IGN au 1/100 000e)

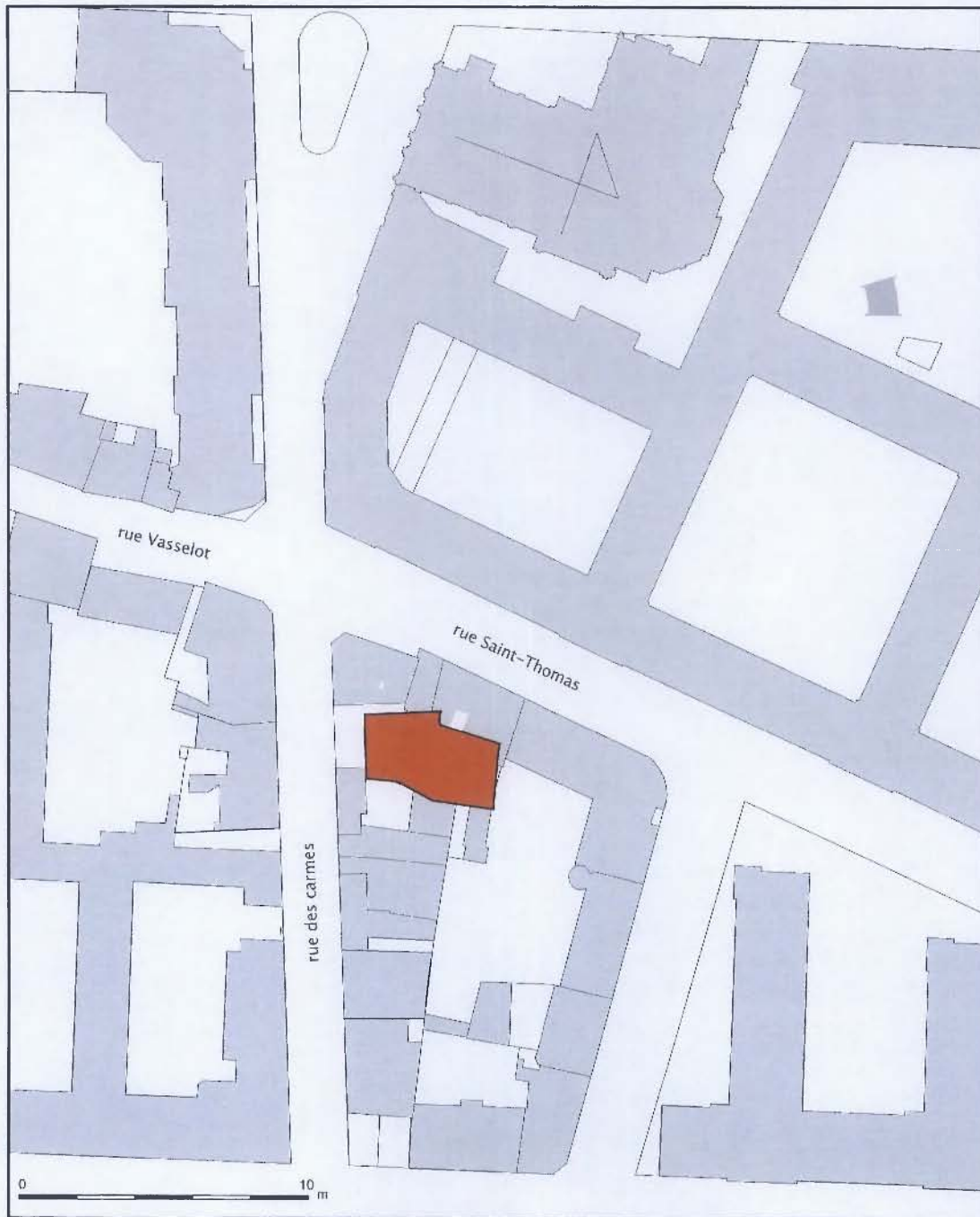


Fig. 1 bis : localisation du site dans le cadastre actuel de Rennes (DAO T. Béthus / Inrap)



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE
le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

REÇU LE
01/08/2008
4000
I.N.R.A.P. G.O.

ARRETE n° 2008-127 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU, la demande de permis de construire pour un immeuble collectif et un local professionnel pour un terrain situé à Rennes, 3 rue des Carmes; reçu(e) le 07 juillet 2008 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le projet se situe sur l'emprise du Couvent des Carmes fondé au XVIe siècle.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Ille-et-Vilaine
Commune : Rennes
Lieu-dit : 3, rue des Carmes
Cadastre : section : BS parcelle : 7

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et Monsieur Joël Frot représentant la Ausmann compagnie, 12 quai Dugay Trouin, 35 000 Rennes

Fait à Rennes, le 18 juillet 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : Ausmann Compagnie
INRAP
copie à : mairie de Rennes
préfecture de région

Arrêté de désignation non communiqué



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2008-127

région :	Bretagne	
département :	Ille-et-Vilaine	
commune :	Rennes	
lieu-dit :	3 rue des Carmes	
cadastre :	section : BS	parcelles : 7
propriétaire :	Ausmann Compagnie.	
pétitionnaire :	Monsieur Joël Frot représentant la Ausmann Compagnie	

Emprise du diagnostic archéologique : 243 m²

Principes méthodologiques :

Après démolition de la construction actuelle, les principes adaptés aux diagnostics archéologiques en milieu urbain seront mis en oeuvre : série de tranchées/sondages par vignette au godet lisse mécanique et ouverture de fenêtres de décapage si nécessaires dans les zones à forte densité. Des sondages d'évaluation non-destructeurs du potentiel des vestiges mis au jour dans la perspective d'une éventuelle fouille et d'une mise en valeur des vestiges mis au jour seront pratiqués

Objectifs :

La parcelle se situe dans la ville basse enclose par la troisième enceinte médiévale de Rennes. L'objectif du diagnostic est de retrouver les vestiges du Couvent des Carmes fondé au XVe siècle. Il s'agit également de repérer des traces de possibles constructions médiévales antérieures à cette fondation voire d'identifier d'éventuels témoignages d'une occupation pré-médiévale

Fait à Rennes, le 18 juillet 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

Page 2 sur 3

FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC

Réf. du projet : DA05030001
Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

1 IDENTIFICATION**1.1 Site**

Département :	Ille et Vilaine
Commune :	RENNES
Lieu-dit	3, rue des Carmes
Nature du projet :	PC pour un immeuble collectif
Références cadastrales	Section BS n°7

1.2 Aménageur

Nom ou raison sociale :	AUSMANN COMPAGNIE
Adresse	12, quai Duguay Trouin - - 35 000 RENNES
Téléphone / télécopie	06/11/30/09/39 (M. Joël Frot)
Représenté par	son directeur

1.3 Service instructeur

Service régional de l'Archéologie de :	Bretagne
Téléphone / télécopie	02 99 84 59 00 / 02 99 84 59 19
Dossier suivi par	Paul-André BESOMBES

1.4 Opération

Arrêté préfectoral n°2008-127 du 18/07/2008 reçu à l'Inrap le 01/08/2008.	
Numéro d'opération SRA	
Nature de l'opération	Diagnostic
Cadre de l'opération	milieu urbain
Surface à traiter	243 m ²
Calendrier prévisionnel	A déterminer, 2ème sem. 2009 ou déb. 2010
Responsable pressenti	Teddy Bethus

2. PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

Conformément à l'arrêté de prescription n°2008-127, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur

Direction interrégionale
Grand Ouest
37, rue du Bignon
C.S. 67737
35577 CESSON-SEVIGNE CEDEX
tel 33 (0)2 23 36 00 40
fax 33 (0)2 23 36 00 50
www.inrap.fr

DA05030001 - RENNES 3 rue des Carmes
12 novembre 2008

4. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulières réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5. VOLUME DES MOYENS PREVUS (en jours ouvrés)

5.1 Tranche ferme correspondant à la vérification de la présence ou de l'absence de vestiges :

5.1.1 Phase de terrain (incluant la préparation) :

- Encadrement : 3 jours
- Technicien : 3 jours

5.1.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 2 jours
- Technicien : 2 jours

5.1.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Tracto : 2 jours (pour l'ouverture)
- Tracto : 1 jour (pour le rebouchage)

5.2 Provision correspondant à la caractérisation des sites découverts :

5.2.1 Phase de terrain :

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 5 jours
- Topographe : 2 jours

5.2.2 Phase de post-fouille :

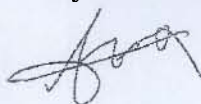
- Encadrement : 5 jours
- Dessinateur : 5 jours
- Spécialiste : 5 jours (céramologue)
- Topographe : 1 jour

5.2.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Tracto : 3 jours (pour l'ouverture et le rebouchage)

Fait à Cesson-Sévigné, le 12 novembre 2008

Michel BAILLIEU
Adjoint Scientifique et Technique



2 - Résultats de l'opération

2-1 Conditions de réalisation

2-1-1 Raisons de l'opération

L'assiette du diagnostic est occupée actuellement par un bâtiment industriel. La destruction de ce bâtiment et la construction d'un nouvel immeuble sont susceptibles d'affecter les vestiges archéologiques du couvent des Carmes fondé au XVe siècle dans ce secteur de la ville.

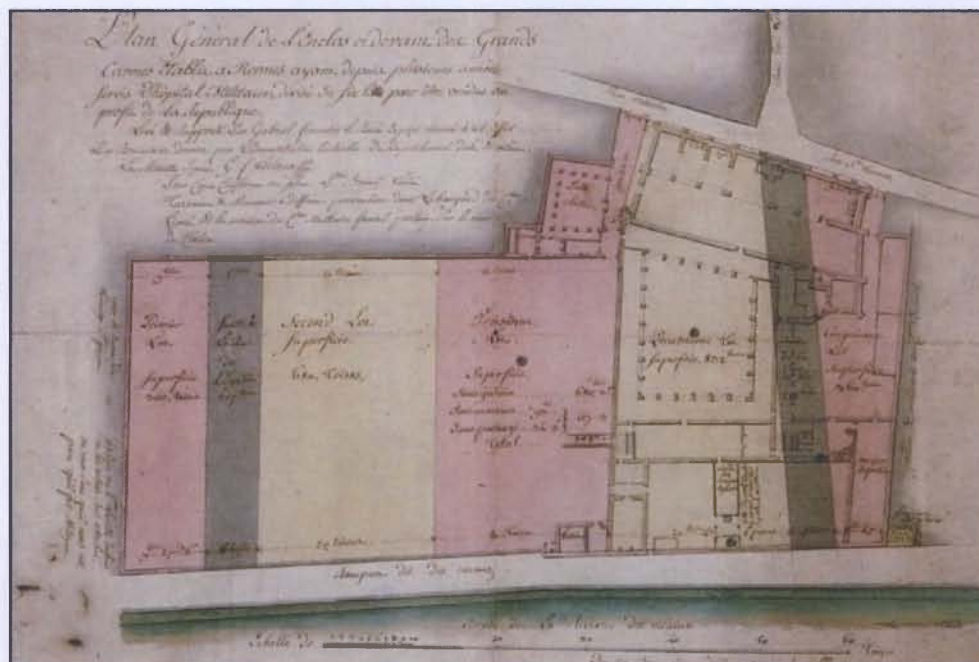


Fig. 2 : plan général du couvent des Carmes dressé en 1798, par Leroux (AM Rennes : 3Fi 20)



Fig. 3 : carte postale du cloître du couvent des Carmes (extrait de BANEAT, Le Vieux Rennes, 1911)

2-1-2 Contexte archéologique et historique

2-1-2-1 Un secteur mal documenté

La parcelle concernée par le diagnostic se situe dans un secteur de la ville très mal documenté par l'archéologie. Peu d'opérations se sont déroulées dans le centre ville de Rennes au sud de la Vilaine : une seule d'importance concerne la place de la République. L'essentiel de l'activité archéologique se concentre au nord de la ville, sur l'emprise de la ville antique de Condate (POUILLE 2008). La période médiévale n'a livré par ailleurs que très peu d'informations. Les fouilles aux portes Mordelaises représentent pour le Moyen Age l'essentiel de l'activité dans les années 80. Plus récemment, des vestiges du Bas Moyen Age sont apparus sur quelques fouilles urbaines mais de façon très ponctuelle comme à la Visitation, place Saint-Anne et rue de Saint-Malo (LE CLOIREC 1995). Seules les fortifications urbaines et l'architecture religieuse profitent d'apports plus significatifs. Depuis 2005, le couvent des Jacobins a successivement fait l'objet d'une étude documentaire, d'une étude de bâti et deux opérations de diagnostic (BAUDRY 2005, PROUTEAU, 2007). Les remparts de la ville ont également fait l'objet d'une étude documentaire exhaustive (MARTINEAU 2008). Deux diagnostics archéologiques très récents rue de Juillet et place Saint Germain, complètent nos connaissances sur l'enceinte urbaine.

2-1-2-2 « La Ville nouvelle »

À partir du XVe siècle, les sources historiques éclairent un peu mieux l'organisation et l'évolution du secteur, grâce aux sources historiques (LEGUAY, 1968). À cette période, la ville est en pleine expansion et accueille une population de plus en plus nombreuse. Cette population s'installe dans les faubourgs de l'ancienne cité, autour de la place Saint-Anne, près des Lices, aux abords des portes Mordelaises et du bourg l'évêque, mais aussi au sud de la Vilaine, dans la « Ville Neuve ». La topographie urbaine de ce secteur s'organise alors le long de deux axes majeurs, le long de la rue du Champ Dolent et de la rue Vasselot. La documentation révèle dans cette partie de la ville la densité de l'habitat. 48 maisons sont mentionnées le long de la rue Vasselot, 30 le long de la rue Saint Germain et 70 devers Saint-Thomas. Il existe à l'inverse peu d'informations sur les activités artisanales de ce secteur. Seule une activité textile est mentionnée au travers des teintureries et des moulins à draps. À l'emplacement du couvent des Carmes, les sources historiques apportent quelques informations sur l'occupation médiévale antérieure. Dans la seconde moitié du XVe siècle, leur installation se fait dans un secteur déjà partiellement loti. Les dons et les achats de parcelles permettent en effet d'étendre progressivement la propriété le long de la rue Vasselot. Entre 1466 et 1481, les moines achètent ainsi neuf maisons, un jardin et le four banal de la rue Vasselot. Ils édifient également le four de la rue Saint-Thomas. En 1484, des maisons, rentes et fiefs sont de nouveau donnés par le duc François II. Charles VIII en 1492 et Anne de Bretagne en 1498 en font autant. Ces acquisitions perdurent jusqu'au début de l'époque Moderne. Onze nouvelles maisons seront achetées entre 1484 et 1510. La propriété finit par s'étendre sur quatre-vingt toises le long de la rue Vasselot. Sa surface est estimée à 11300 m².

2-1-2-3 Un couvent dans la ville

La construction de la troisième enceinte urbaine de Rennes est amorcée au milieu du XVe siècle par François Ier. Ces travaux ont pour objectif de clore la zone sud de la ville en voie d'urbanisation. Une taxe est levée à cet effet de 1448 à 1450. Dès 1449-1450, un fossé et une palissade délimitent la surface de la ville close. Les travaux se poursuivent en 1453-1454 par la construction, au sud du couvent, de la tour des Carmes et se terminent par les courtines élevées entre 1460 et 1463. La construction de cette enceinte pourrait avoir conditionné l'établissement des Carmes dans ce secteur de la ville. Le démarrage des deux chantiers est en effet contemporain. Trop à l'étroit dans l'ancienne cité, où elle s'est établie à l'origine, la communauté des Carmes semble profiter de l'extension de la ville fortifiée au sud de la Vilaine pour s'installer sur des parcelles moins densément loties, mais toujours à l'abri d'éventuelles attaques.

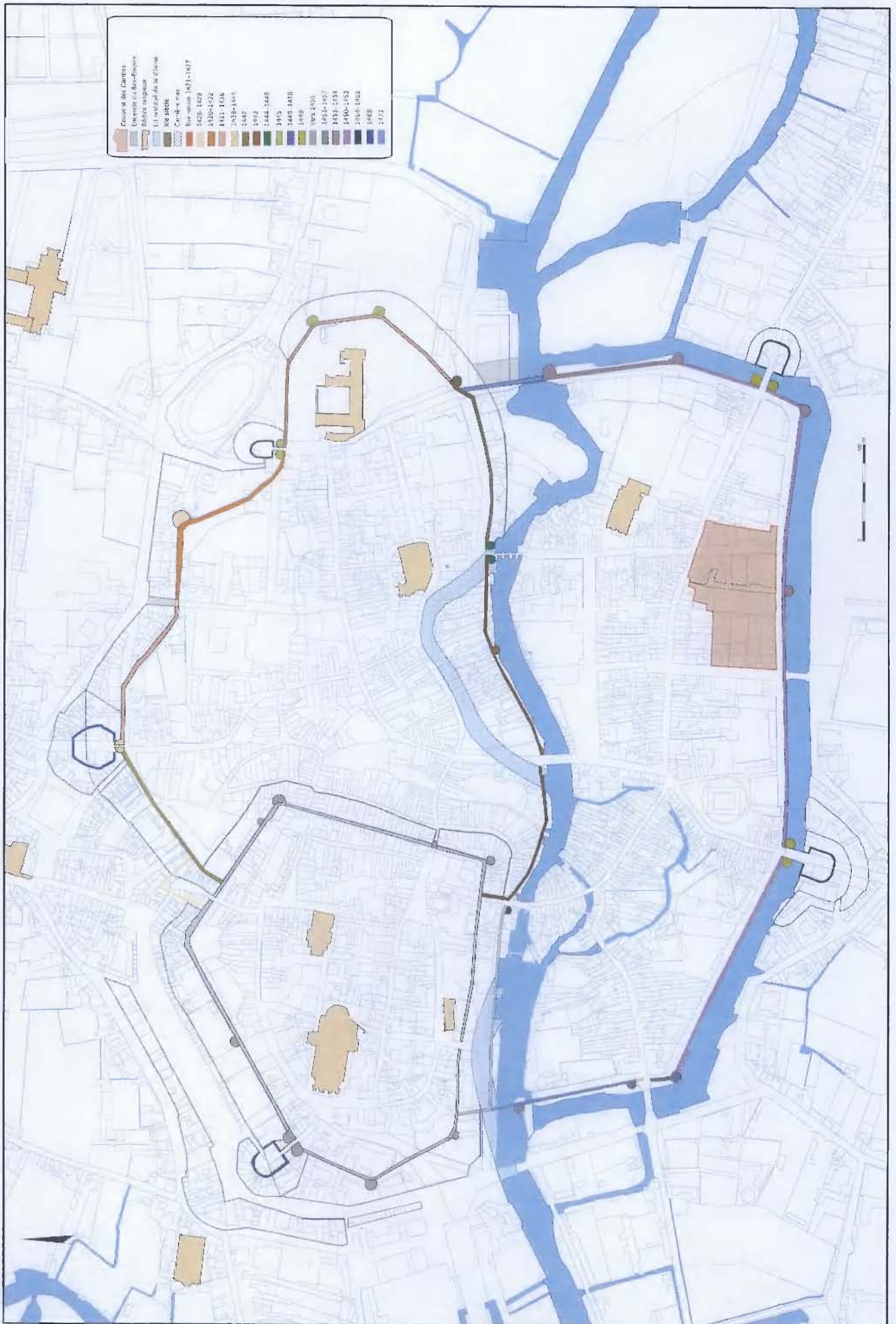


Fig. 4 : localisation du couvent dans la ville médiévale, au XVe siècle (DAO T. Béthus / Inrap)

2-1-2-4 Un établissement sous l'égide des ducs de Bretagne

L'installation des Carmes à Rennes est autorisée par lettre patente de François Ier, duc de Bretagne, en 1448. En 1450, Jean Ragueneil, sire de Malestroit, de l'Argoët et maréchal de Bretagne fait don à l'ordre d'un hôtel, dit maison au Vicomte, situé à l'angle de la rue des Dames et de la rue du Griffon. Il se réserve le droit d'avoir un enfeu près du grand autel de l'église et de placer ses armes dans le chœur. Mais à l'intérieur de l'ancienne enceinte du Bas-Empire, ce premier emplacement s'avère rapidement trop exigu et ne permet pas la construction d'un couvent. La communauté déménage le long de la rue Vasselot. Les Carmes s'installent dans le manoir de la Tourniole, situé près de l'église Toussaints et donné par Marie-Madeleine Maeduc, femme de Jean de Lorgeri seigneur de Repentigné. C'est ici que la construction du couvent est entreprise. La première campagne de travaux concerne l'église. Sous l'égide des ducs de Bretagne, les travaux avancent rapidement : en 1454 le duc Pierre II donne 50 livres pour du bois de charpente. De 1452 à 1460, la communauté de la ville verse également d'importantes sommes d'argent. En 1466, le duc François II prend lui aussi, par lettres patentes, le couvent des Carmes sous sa protection. Ses dons importants en 1475 permettent la poursuite des travaux. La construction de l'église est achevée entre 1471 et 1481. François II aurait ordonné que ses armes soient sculptées sur la porte de l'église. La dernière campagne de construction importante dure de 1484 à 1510. Des travaux ponctuels sont entrepris en 1630 pour l'édification d'une tour à la place d'un clocher en charpente ou en 1660, date à laquelle le premier étage du couvent fut rebâti. Au faite de son expansion, au début du XVIIe siècle, la communauté compte une centaine de religieux (CORNON 1980).

2-1-2-5 Abandon et destruction

Le couvent tombe progressivement en désuétude à partir du XVIIIe siècle. En 1758, il ne compte plus que quarante-deux membres. Un hôpital militaire est alors installé en 1779 dans une partie des bâtiments. Cet hôpital perdure jusqu'en 1793. En 1798, la ville prévoit de lotir les terrains. L'église est détruite en 1799 pour permettre l'ouverture de la rue des Carmes. Au XIXe siècle, le cloître est occupé par une école primaire ; son aile sud est détruite en 1908. La construction du groupe scolaire de la Liberté achève la destruction du cloître en 1953. Huit arcades seulement ont été conservées et remontées dans le cloître de l'abbaye Saint Melaine, à Rennes (CORNON 1980).

2-1-2-6 Les vestiges architecturaux disparus

Il ne subsiste sur place aucun vestige du couvent conservé en élévation. Le plan dressé en 1798 pour le projet de voirie permet néanmoins de saisir l'organisation générale des bâtiments (**fig. 5**). L'église, totalement disparue au XIXe siècle, est implantée le long des rues Vasselot et Saint-Thomas. Sa nef forme un rectangle allongé avec à l'Est un chevet plat. Un bâtiment carré lui est accolé dans son angle sud-est. Ce bâtiment est associé, sur le plan, à un escalier construit hors oeuvre. Il pourrait s'agir d'une tour. Au nord, quatre grandes arcades ouvrent la nef de l'église sur un vaste bas-côté. La longueur de ce collatéral est équivalente à celle de la nef. Son extrémité orientale est accolée au chœur et forme une chapelle close. Quatre autres chapelles occupent cet espace. Au centre, vers le Nord, un portail latéral ouvre en direction de la rue saint-Germain. Au sud de la nef, les vestiges du cloître sont encore visibles sur le cadastre du XIXe siècle. La galerie ouest et une partie de la galerie nord sont encore conservées en élévation à cette période. Deux autres bâtiments sont également visibles. Le premier au sud du cloître, le second dans l'angle sud-est de la parcelle. Leur fonction n'est pas déterminée. On note enfin l'existence d'un « petit cloître » aménagé à l'ouest du cloître principal. Les bâtiments ouest et sud de ce petit cloître subsistent encore au XIXe siècle. Un passage sépare cet espace de la façade ouest de l'église et rejoint au nord la rue Vasselot.

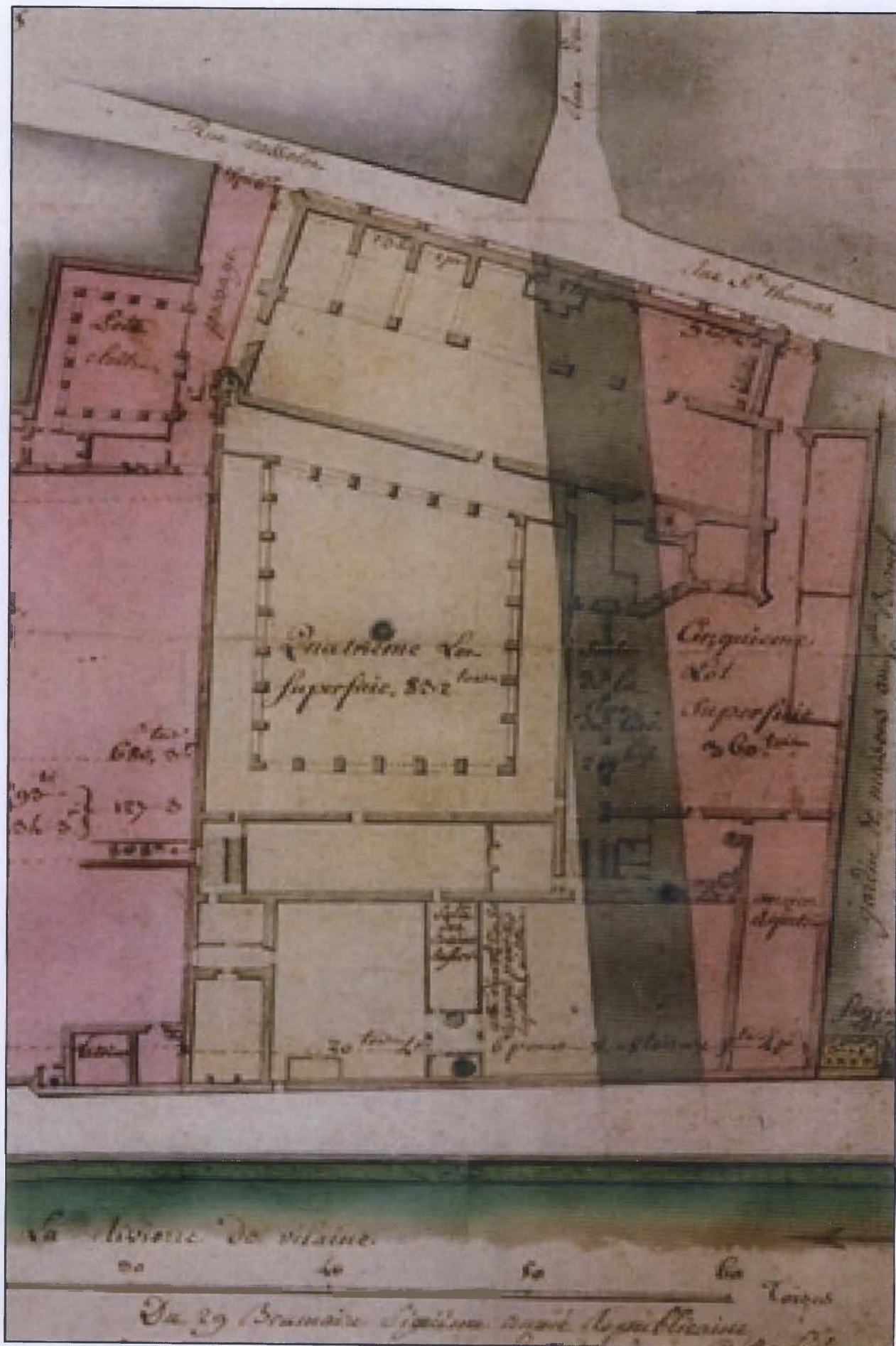


Fig. 5 : extrait du plan du couvent dressé en 1798

2-1-3 Méthodologie

2-1-3-1 Stratégie de l'intervention

La juxtaposition des plans cadastraux et du plan du couvent dressé en 1798 montre que la parcelle concernée par le projet d'aménagement se superpose partiellement à l'emplacement de l'église du couvent des Carmes. Pour cette raison, les deux sondages ouverts ont été implantés en équerre de façon à vérifier et à préciser l'implantation de ce bâtiment (**fig. 6**).

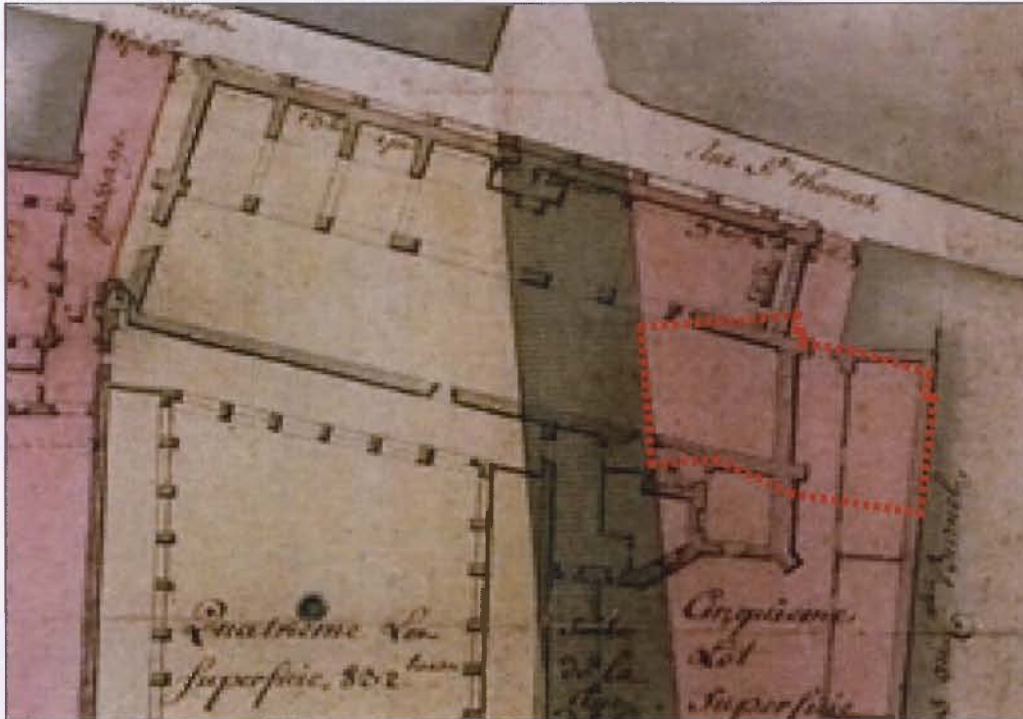


Fig. 6 : localisation de la parcelle B7 sur le plan du couvent dressé en 1798

2-1-3-2 Les contraintes techniques

L'intervention archéologique s'est faite entièrement à l'intérieur du bâtiment actuel. La surface est de 243m². L'ancienne dalle ciment recouvrant le sol a été préalablement démontée par l'aménageur et les gravats évacués. Une pelle mécanique de 5,5 tonnes a été utilisée pour l'ouverture des sondages archéologiques. Compte tenu de l'accès à la parcelle par une simple porte cochère et de la présence des fermes métalliques de la toiture à environ 4m de haut, il n'était pas possible d'utiliser un engin mécanique plus important. Le foisonnement des remblais a fortement conditionné le déroulement du diagnostic. Les volumes générés ont été relativement importants et ont nécessité une plateforme de stockage vaste, proportionnellement à la surface totale de la parcelle. Pour cette raison, les deux sondages ouverts ont été implantés au nord et à l'est de la parcelle, de façon à dégager suffisamment d'espace au sud et à l'ouest pour le stockage des déblais (**fig. 7 et 8**).

2-1-3-3 Moyens engagés

L'opération s'est déroulée sur le terrain du 15-06-09 au 25-06-09. Sept agents ont participé à cette phase. La conduite de la pelle mécanique a été confiée à un archéologue de l'INRAP accoutumé au contexte urbain. L'ouverture mécanique des sondages a duré au final 3 jours. L'équipe présente en permanence sur le chantier était constituée de trois personnes. Les interventions de spécialistes en anthropologie et en topographie se sont faites ponctuellement. Le rebouchage des tranchées devait initialement être pris en charge par l'INRAP, mais à la demande de l'aménageur, les tranchées sont finalement restées ouvertes avant d'être rebouchées par ses soins. Les vestiges archéologiques ont été protégés en fin de chantier par un géotextile. La post-fouille a été entreprise aussitôt le diagnostic de terrain achevé, pendant trois semaines au mois de juillet 2009. Le traitement du mobilier a nécessité trois jours de travail (lavage, dessin et étude), la DAO 5 jours et 10 jours pour la rédaction et la mise en page du rapport. En accord avec les prescriptions du conservateur du

service régional d'archéologie et de l'assistant scientifique et technique de l'INRAP, l'étude anthropologique n'a pas été intégrée à ce rapport de diagnostic et fera l'objet cet automne d'un rapport complémentaire. Ce choix s'explique par l'indisponibilité de l'anthropologue, la faiblesse des vestiges (une seule sépulture et un dépôt secondaire) et la volonté de faire examiner rapidement le dossier par la CIRA.



Fig. 7 : vue intérieure du bâtiment actuel (Cl. T. Béthus / Inrap)



Fig. 8 : ouverture du sondage 1 (Cl. T. Béthus / Inrap)

2-2 Données archéologiques

2-2-1 Les vestiges

2-2-1-1 Sondage 1

L'objectif initial de ce sondage était de vérifier la présence éventuelle du mur de chevet de l'église. Une grande tranchée a donc été ouverte le long du mur nord du bâtiment, sur toute la profondeur de la parcelle, soit 17m de long. Les vestiges les plus anciens sont apparus au centre de la tranchée, dans une excavation longue de 2,70m et profonde d'au moins 2,20m. La fouille mécanique de son comblement a permis de faire apparaître le potentiel stratigraphique de ce secteur visible sur les coupes est et ouest. Il n'a malheureusement pas été possible d'atteindre le terrain naturel en raison de la profondeur des remblais (**fig. 9**).



Fig. 9 : vue générale du sondage 1 (Cl. T. Béthus / Inrap)

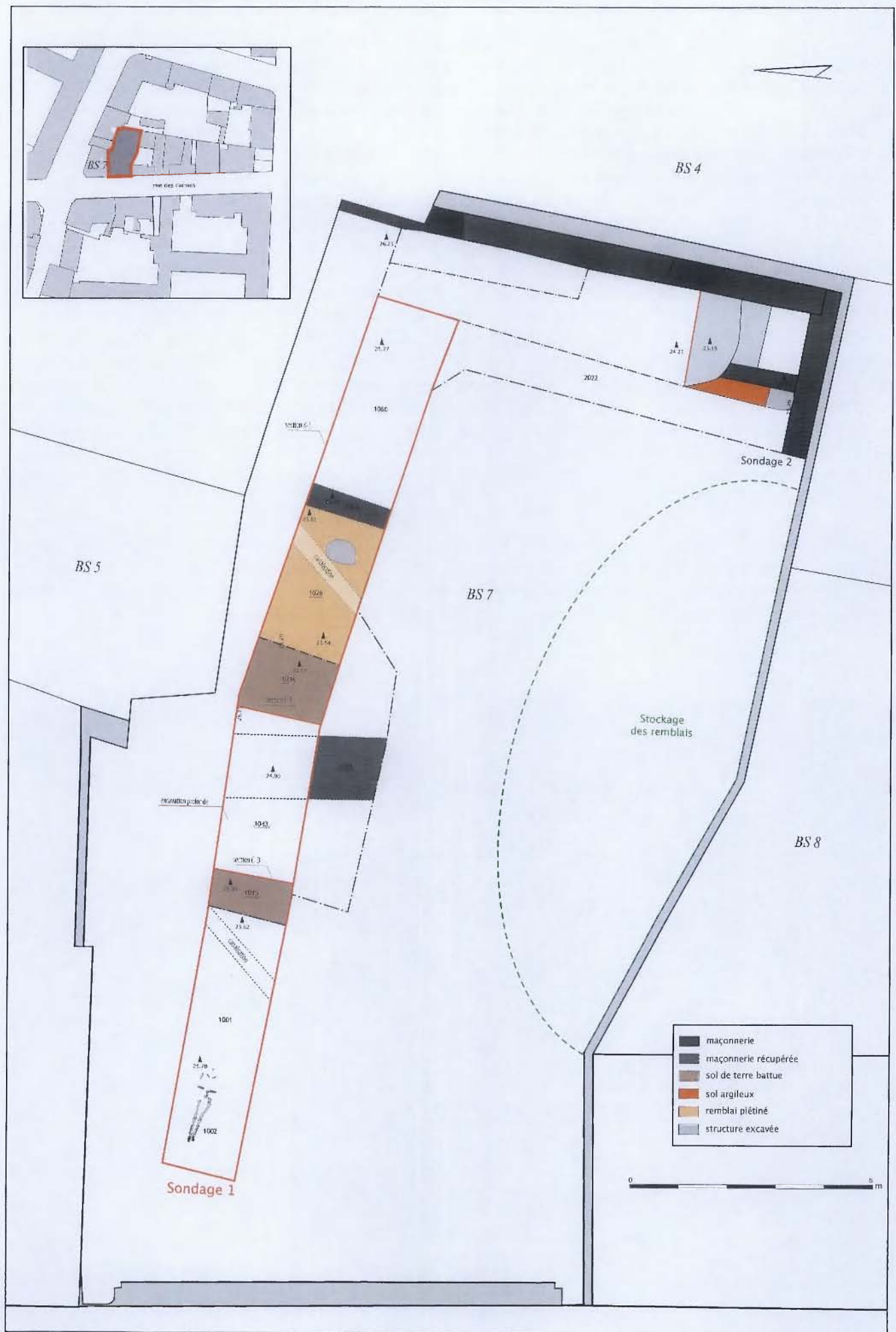


Fig. 10 : plan général du sondage 1 (DAO T. Béthus / Inrap)

Coupe Ouest

À l'extrémité ouest de l'excavation, les couches archéologiques s'accumulent sur au moins 1,20m d'épaisseur, entre 24,38m NGF et 25,58 m NGF. Douze couches se superposent sur une largeur de 0,90m. Cette stratigraphie est limitée au nord par un creusement oblique visible dans la coupe latérale du sondage (1042) et au sud par les creusements 1040 et 1041 (fig. 13). Ces deux creusements recoupent les remblais hydro morphes 1017, 1018 et 1020, composés de terres limoneuses brun gris homogènes et fines. La présence de ces dépôts organiques suggère l'envasement du secteur. La couche 1019 se distingue par l'utilisation hétérogène d'une terre argileuse noire mélangée à des nodules de mortier et des fragments de terre cuite. La stratigraphie montre ensuite la superposition de deux niveaux de sols de terre battue. Le premier, à 24,65m NGF d'altitude, est porté par un léger radier constitué d'argile jaune et de blocs de schiste (1016). Le niveau d'occupation se compose de terre argileuse brune compactée, très charbonneuse, mélangée à des nodules de mortier et des éclats de schiste (1015). On observe au-dessus une recharge composée de terre brune claire compactée, également mêlée à du mortier pulvérulent et des fragments de schiste (1014). Cette couche a livré un tesson de panse daté de la période médiévale (XIIIe-XIVe siècle). Deux niveaux de démolition hétérogènes, constitués de nodules de mortier, de blocs de schiste vert et bleu et de terre cuite architecturale, recouvrent cet ensemble (1012, 1013). Ces matériaux de construction étalés et triés pourraient témoigner de l'existence d'un bâtiment démolé sur place. Un nouveau niveau d'occupation est visible au-dessus, à 25,60m NGF (1011). Cette couche, également très charbonneuse, est constituée de terre brune argileuse compactée et mélangée à des éléments de quartz et de schiste vert. Deux couches hétérogènes de terre argileuse, auxquelles sont incorporées de la terre cuite architecturale et des fragments de quartz et de schiste vert, scellent ce niveau. D'importantes traces de rubéfaction sont également visibles dans la couche 1010 (fig. 14).

La sépulture 1002 est installée dans le remblai supérieur 1003, à 0,45m de profondeur (25,70 m NGF). Seul le bord ouest de la fosse sépulcrale est encore visible. Le squelette, partiellement conservé, est orienté tête à l'Est. Deux épingle de son linceul ont été retrouvées. Le niveau d'occupation associé à cette sépulture a disparu et devait se situer à niveau supérieur à celui du niveau de sol actuel (fig. 11, 12 et 15).



Fig. 11 : vue générale des vestiges conservés dans la partie ouest du sondage 1 (Cl. T. Béthus / Inrap)



Fig. 12 : vue zénithale du squelette 1002 (Cl. T. Béthus / Inrap)



Fig. 13 : coupe ouest, stratigraphie du sondage 1
(Cl. T. Béthus / Inrap)

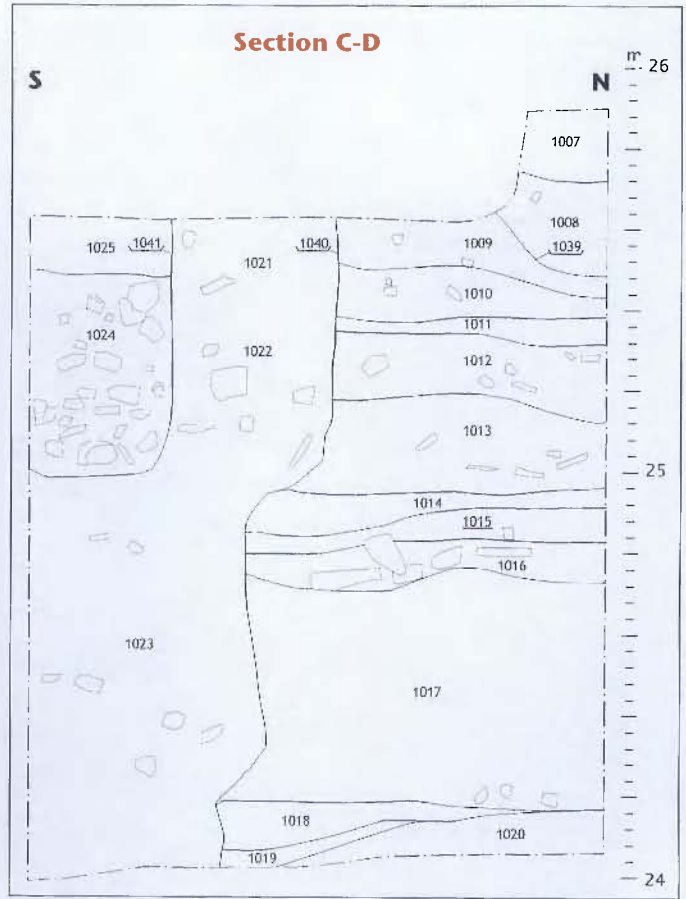


Fig. 14 : relevé en restitué de la coupe ouest du sondage 1
(DAO T. Béthus / Inrap)

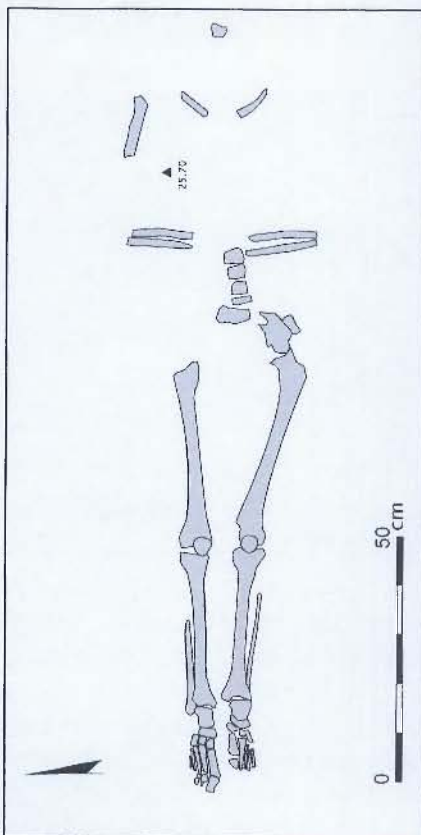


Fig. 15 : relevé de la sépulture 1002
(DAO T. Béthus / Inrap)

Coupe Est

La coupe Est révèle une stratigraphie différente. Treize couches s'accumulent sur 1,90m d'épaisseur (**fig. 16 et 17**). Toutes ces couches présentent un pendage marqué vers le sud-est pouvant résulter d'un phénomène d'affaissement. Un niveau de sol de terre battue, relativement léger, est visible à la même profondeur que le sol 1016, à 24,70m NGF (1036). L'installation de ce sol succède à une couche de terre brune argileuse mêlé à quelques blocs de schiste qui recouvre elle-même une épaisse couche de schiste vert mélangé à des nodules argileux. Cette dernière couche pourrait correspondre à un niveau de préparation (1037). La surface de ce sol, fortement inclinée, a été mise au jour sur environ 1m². Un important remblai composé de six couches recouvre ce niveau d'occupation sur 1,20m d'épaisseur. Parmi ces différents niveaux, la couche 1030 se distingue par la présence d'ossements humains. Le niveau 1026 recouvre cet ensemble à une altitude comprise entre 25,90m NGF et 26,05 m NGF. Cette surface forme un niveau détritique hétérogène et irrégulier, composé de nodules de mortier et d'éclats de schiste. Il est damé et constitue un niveau d'occupation sommaire, peut-être lié au démantèlement du couvent. Plus à l'est, ce niveau est recoupé par le creusement 1063 interprété comme une tranchée de mur récupéré. L'ensemble de cette stratigraphie est scellé par un niveau de démolition et de gravats épais de 0,50m (1059). Cette couche a livré du matériel céramique daté du XIXe siècle.

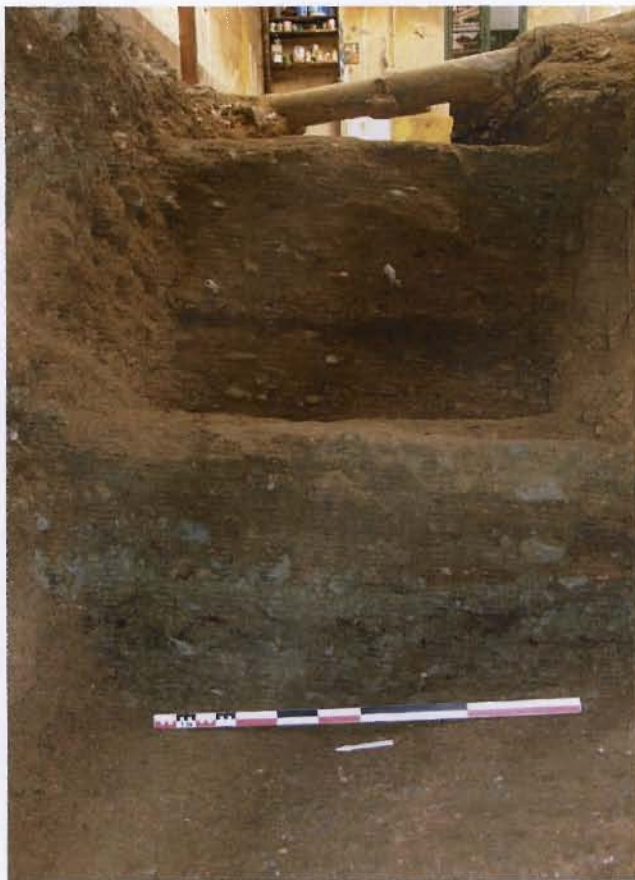


Fig. 16 : coupe est , stratigraphie du sondage 1
(Cl. T. Béthus / Inrap)

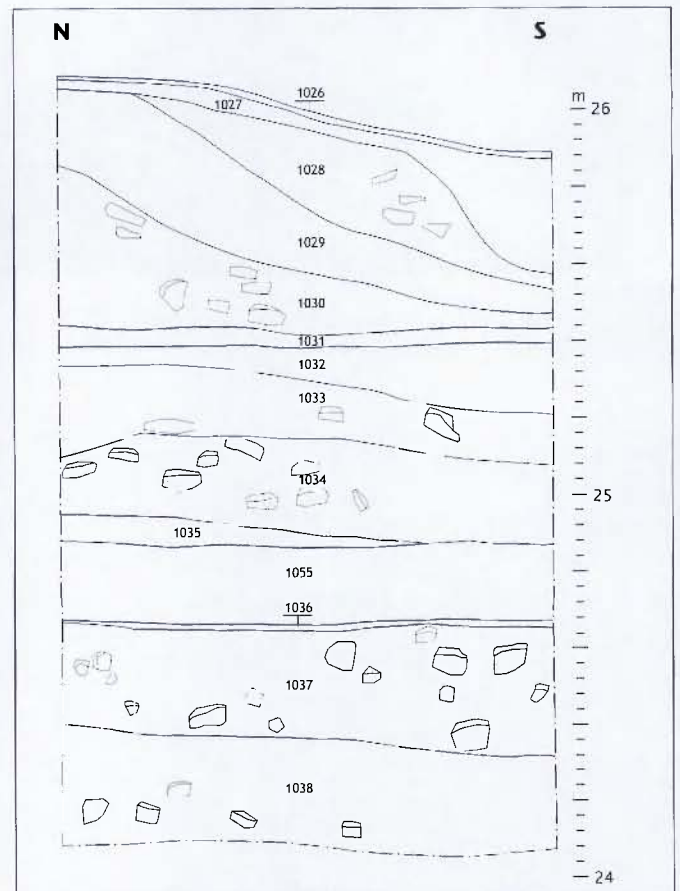


Fig. 17 : relevé en restitué de la coupe est du sondage 1
(DAO T. Béthus / Inrap)

L'existence d'une séparation entre les deux coupes est envisagée. Les niveaux qui se trouvent de part et d'autre du creusement apparaissent en effet à des altitudes similaires mais sont totalement différents. La nature précise de cette séparation ne peut malheureusement pas être caractérisée. L'excavation 1043 occupe à cet endroit toute la largeur et la profondeur du sondage. Le comblement de cette excavation se compose de remblais hétérogènes qui mêlent de la terre limoneuse avec des blocs de quartz, des plaquettes de schiste et des nodules de mortier jaune orangé. La tranchée 1054 comblée de pierrailles est installée dans ce comblement. Sa présence marque l'emplacement d'une maçonnerie récupérée et orientée dans le sens nord-sud (**fig. 19**). Quelques creusements superficiels sont à noter dans les remblais supérieurs (1046-1056).



Fig. 18 : détail du sol 1036 (Cl. T. Béthus / Inrap)



Fig. 19 : mur récupéré 1053 (Cl. T. Béthus / Inrap)

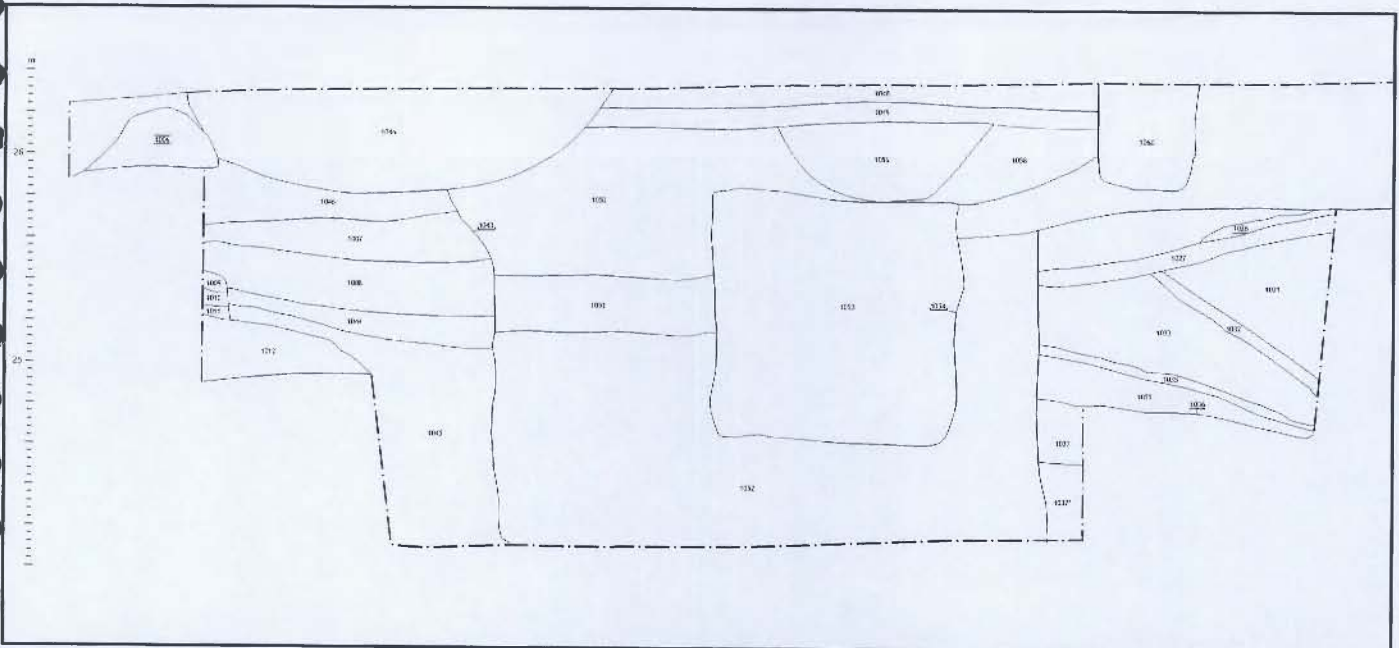


Fig. 20 : relevé de l'excavation 1043, sondage 1 (DAO T. Béthus / Inrap)

2-2-1-2 Sondage 2

Le sondage 2, perpendiculaire à la tranchée 1, a été ouvert au fond de parcelle sur toute la largeur du bâtiment. La fouille mécanique de la tranchée de récupération 2010 a permis d'observer la stratigraphie sans détruire les vestiges archéologiques. Plusieurs maçonneries et niveaux d'occupations sont apparus. En raison, là encore, de l'importance des remblais et des contraintes techniques occasionnées par leur fouille, il n'a pas été possible d'atteindre le substrat (fig. 21).

Les remblais 2016, 2018, 2052, 2065 et 2068 constituent les niveaux les plus anciens. Ils correspondent à des épaisseurs de terre hydro morphe, fine, homogène et limoneuse, de couleur brun gris. Parmi elles, la couche 2016 a livré un lot de 32 tessons de céramique. L'ensemble de ce mobilier est daté de la fin du XIII^e siècle. La couche 2065 a également donné deux tessons datés de la période médiévale et rattaché au même atelier de production. Le niveau d'apparition de ces dépôts est identique à celui du sondage 1 (1017, 1018 et 1020), situé à environ 24,60m NGF. L'apparition de ces couches organiques à des altitudes similaires permet de supposer l'envasement du secteur au cours jusqu'à la fin du XIII^e siècle (fig. 22, 24, 25 et 26).

Une maçonnerie, orientée est-ouest, est installée dans les deux couches 2016 et 2052 (2034 et 2056). Large de 0,60m, elle se compose de blocs de schiste vert parementés des deux côtés et liés avec une terre peu argileuse. L'élévation conservée en coupe atteint 0,56m de haut. Cette construction est associée à un niveau de sol composé de galets de quartz mêlés à du sable orangé (2032 et 2051). Les deux remblais 2030 et 2047 recouvrent cet ensemble.



Fig. 21 : vue générale du sondage 2 (Cl. T. Béthus / Inrap)



Fig. 22 : coupe est, stratigraphie du sondage 2 (Cl. T. Béthus / Inrap)

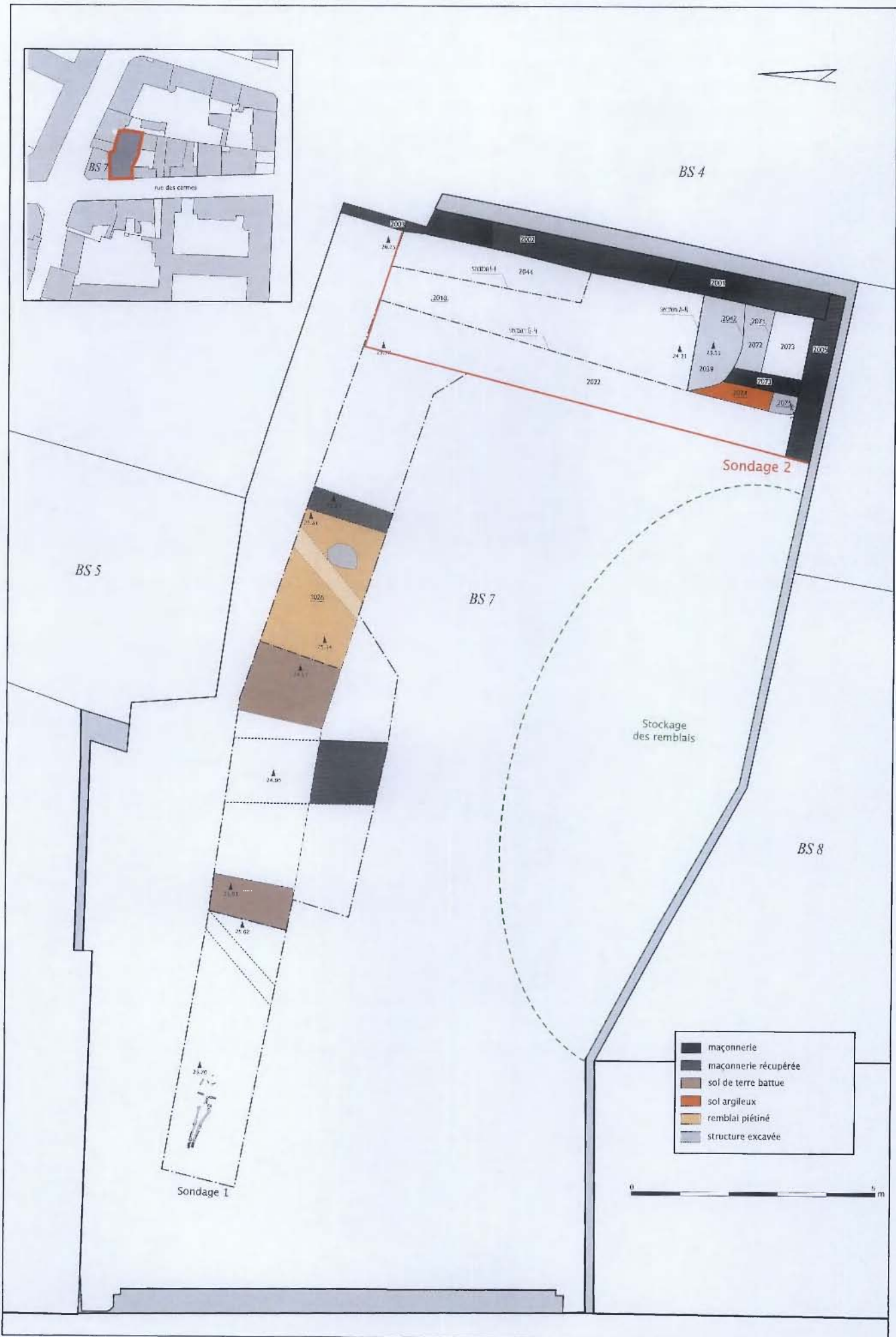


Fig. 23: plan général des vestiges du sondage 2 (DAO T. Béthus / Inrap)

La construction 2019 intervient dans un second temps. Le remblai 2030 est recoupé au nord par la fondation de cette maçonnerie qui se compose de blocs de schiste gris bleu liés à de l'argile jaune. Cette construction est conservée sur 0,55m de haut et mesure 0,40m de large. Elle n'est parementée que sur son flanc sud. La mise en oeuvre de cette structure correspond probablement au solin empierré ou au mur bahut d'une construction élevée en torchis. Le remblai 2002, visible au-dessus, conserve en effet des traces importantes d'argile jaune orangé qui pourraient être liées à la démolition de ce bâti (fig. 24 et 26).

Un espace de circulation empierré et fortement incliné est aménagé au sud de cette maçonnerie (2014). La surface de cette couche, constituée de schiste gris vert compacté, présente un cailloutis de quartz et de schiste fortement émoussé. Elle est recouverte par les deux couches 2011 et 2012, constituées de terre brune hétérogène et organique et qui caractérisent l'occupation la plus récente de cet espace. L'ensemble est installé sur un radier de fondation composé de dalles de schiste liées à l'argile orangée (2019). Les couches postérieures à cette occupation se composent de remblais très hétérogènes de terres brunes et grises, nivelés à une cote d'environ 25,70 m NGF (2022, 2026 et 2029).



Fig. 24 : coupe ouest , stratigraphie du sondage 2 (Cl. T. Béthus / Inrap)

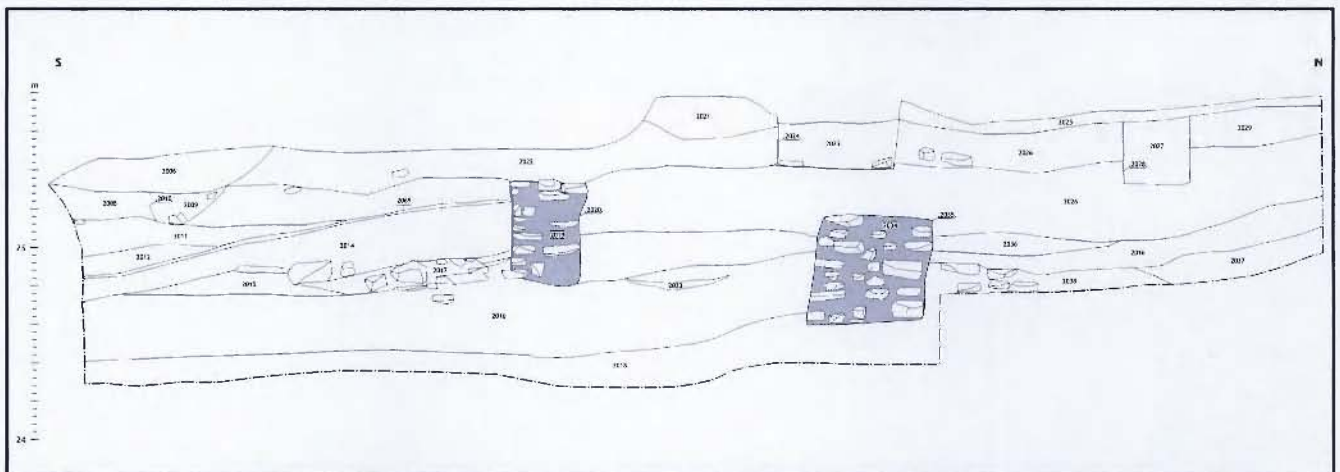


Fig. 26 : relevé de la coupe ouest du sondage 2 (DAO T. Béthus / Inrap)

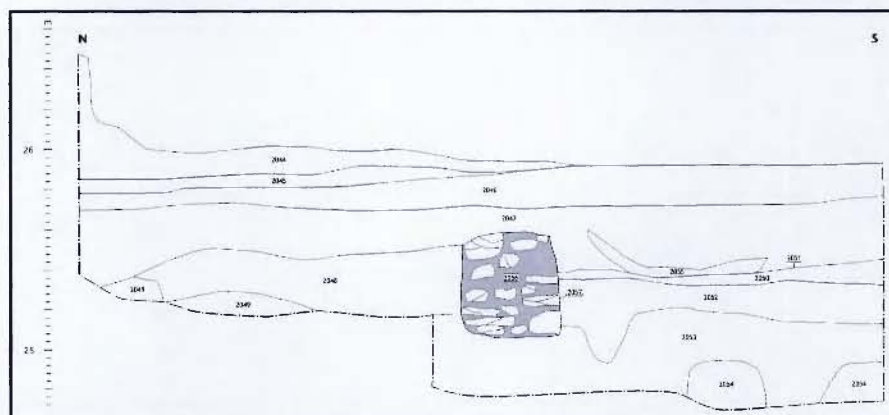


Fig. 25 : relevé de la coupe est du sondage 2 (DAO T. Béthus / Inrap)

Le mur 2001 est apparu en limite de parcelle sur toute la longueur du bâtiment actuel. La fondation de cette maçonnerie a été partiellement dégagée. Trois états de constructions sont observés. Le premier état présente un appareil de moellons de schiste assisés irrégulièrement et liés par un mortier orangé sableux parfois débordant et lissé en surface (2001). De gros blocs approximativement parementés sont également mis en oeuvre. La moitié nord de ce mur est reprise par un appareil irrégulier de moellons de schiste liés par un mortier sableux de couleur brune (2002). Quelques gros blocs de schiste sont également employés. Cette phase de construction recoupe la couche organique 2065, dans laquelle du mobilier de la fin du XIIIe siècle a été prélevé. Le dernier état de construction se distingue par l'utilisation de moellons de schiste pourpre assisés régulièrement et liés par un mortier de chaux blanc. L'utilisation de ces matériaux, courante à partir du XIXe siècle, renvoie à des périodes relativement récente (**fig. 27 et 28**).



Fig. 27 : vue d'ensemble du mur 2001 (Cl. T. Béthus / Inrap)

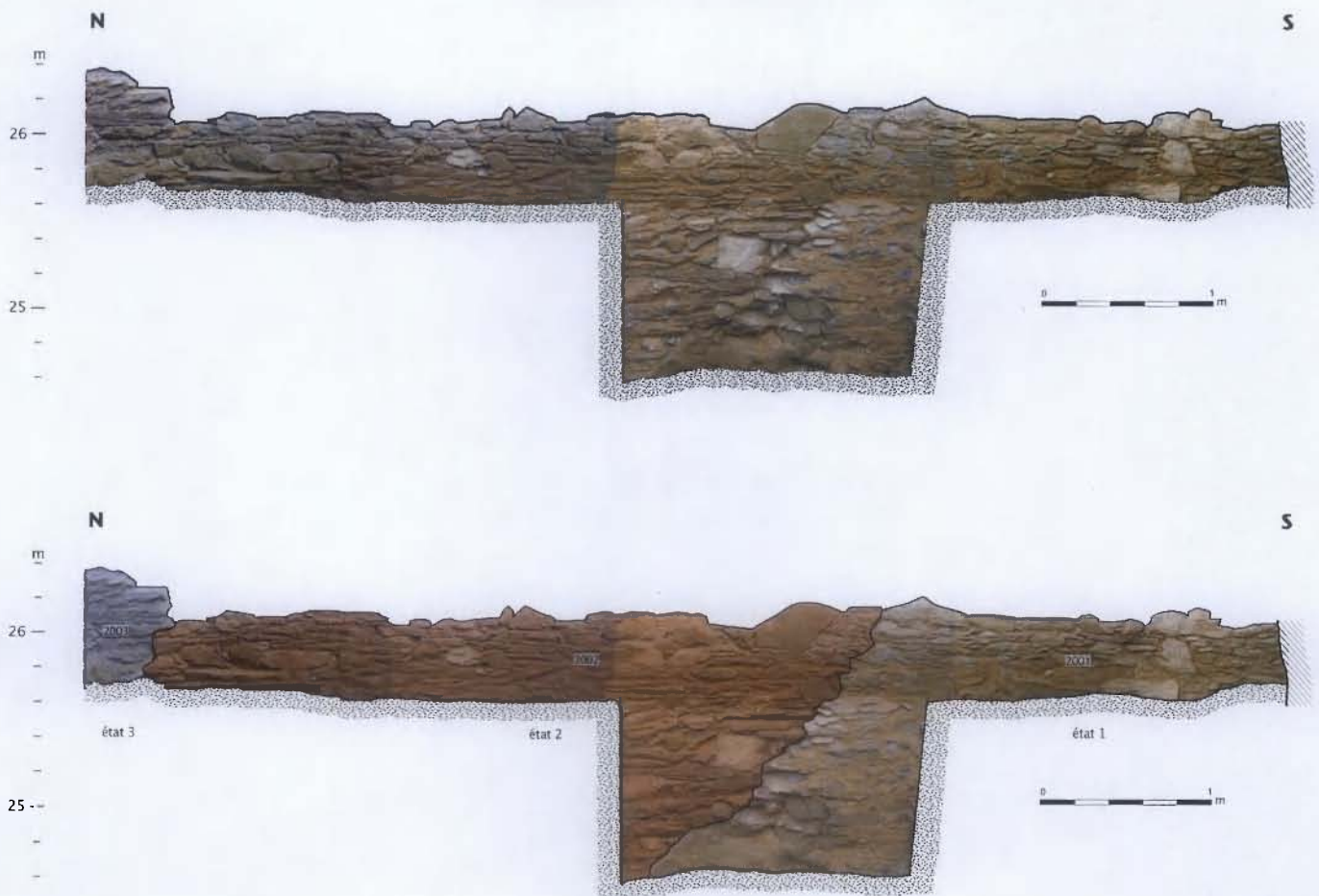


Fig. 28 : orthophoto du mur 2001 (DAO T. Béthus / Inrap)

Les remblais postérieurs à ce mur sont recoupés, dans un premier temps, par la tranchée de récupération d'un mur orienté nord-sud et large au maximum de 0,60m (2010). Au centre du sondage, ce creusement recoupe également les deux murs 2019 et 2034 et l'ensemble de la stratigraphie jusqu'à 24,90m NGF. Le comblement est essentiellement composé de matériaux de construction et a livré du matériel céramique daté du XVII^e siècle. De nombreux ossements humains ont également été prélevés dans le comblement de cette tranchée. Ils attestent à cette période de l'existence de travaux relativement importants à l'intérieur du couvent, ayant occasionnés le dépôt de nombreuses sépultures (**fig. 29**).

Le comblement de cette tranchée est lui-même recoupé par la fosse 2042. Ce creusement traverse l'ensemble de la stratigraphie jusqu'à une profondeur de 24,40m NGF. Trois couches occupent son comblement. Le fond de cette structure a servi de zone de rejets domestiques caractérisés par la présence de nombreux ossements d'animaux, d'esquilles d'huîtres, d'arêtes de poissons et de tessons de céramiques (2041). Un niveau brun argileux sert d'interface avec le comblement supérieur, épais de 0,80m (2040). À ce niveau, la fosse est comblée rapidement par l'apport d'un seul remblai de destruction très hétérogène mêlant de la terre brune sableuse, de nombreux blocs de schiste bleu, du schiste ardoisier et des fragments de tomettes (2039). Le mobilier extrait de cette fosse est attribué à la période Moderne, entre le fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle (**fig. 30**).



Fig. 29 : mur 2010 (Cl. T. Béthus / Inrap)



Fig. 30 : coupe sud de la fosse 2042 (Cl. T. Béthus / Inrap)

À l'extrémité sud du sondage, la maçonnerie 2070 apparaît parmi les dernières phases d'occupation. Sa construction, large de 0,35m, est installée dans la fosse 2042 et recoupe les niveaux 2072 et 2073. Elle présente des modes de constructions caractérisés par l'utilisation de schiste bleu et d'argile jaune. Sa mise en oeuvre peut être interprétée comme le solin d'une construction en bois et torchis. Elle est associée à un niveau de sol très argileux visible à 25,20m NGF (2074) (**fig. 31**).

Le dernier niveau d'occupation apparu est marqué à 25,70m NGF par la présence d'un niveau d'argile orange visible sur au moins 2,20m de long et environ 1,50m de large (2025). Cette argile a pu servir de niveau de préparation à un sol de tomettes dont plusieurs fragments sont encore visibles en surface. L'extension de ce sol est limitée vers le Sud par le creusement 2023 qui semble caractériser la récupération d'un mur large de 0,60 m. Ces vestiges pourraient constituer les témoins d'une occupation finale fortement dégradée. Le décapage a livré sur ces niveaux du matériel daté du XIXe siècle (**fig. 26**).



Fig. 31 : maçonnerie 2070 (Cl. T. Béthus / Inrap)

2-2-2 Le mobilier céramique (Fanny Tournier, INRAP)

2-2-2-1 Présentation générale

Cette très courte étude concerne l'ensemble du mobilier céramique mis au jour lors du diagnostic archéologique mené dans le couvent des Carmes à Rennes. Ce mobilier (101 tessons au total), issu de deux sondages, n'offre qu'une représentation très limitée de la culture matérielle du site mais permet toutefois de situer dans le temps les installations successives du lieu.

Après lavage et séchage les interventions ont été les suivantes :

- Comptage et inventaire de chaque lot
- Enregistrement des données sous forme de fiches
- Relevé et DAO des éléments les plus caractéristiques
- Etude et photos des objets identifiables
- Conditionnement

La majorité des tessons a été relevée dans le sondage 2. Les pièces les plus anciennes sont datables de la fin du XIII^e siècle (US 1014, 2016, 2065 et 2076) et proviennent des ateliers de potiers de Chartres de Bretagne. Les vases de cuisine dominant mais on voit l'apparition de vaisselle de table (fragments de pichets glaçurés). La période Moderne, XVI^e et XVII^e siècles, est bien représentée par les pièces retrouvées dans les US 2038, 2039 et 2073. La vaisselle de table est très présente. Une douzaine de tessons a été ramassée durant le décapage de surface (US 1059). L'ensemble date du XIX^e siècle.

2-2-2-2 Étude du lot

Mobilier du sondage 1

• US 1014

Cette couche n'a livré qu'un seul tesson de panse, à la pâte claire et fine, recouverte d'une glaçure verte à l'intérieur. L'état de la glaçure, fine et avec de petits cratères permet de proposer une datation médiévale (XIII^e-XIV^e siècle).

• US 1017

Un seul tesson a été relevé dans ce niveau. Il s'agit d'un fragment de fond, en grès fin, gris foncé à l'extérieur et beige au cœur avec quelques inclusions visibles à l'œil nu. Il s'agit d'un grès domfrontais que l'on peut dater de la période Médiévale (XV^e s.) ou Moderne.

• US 1059

Lot de 7 tessons qui se répartissent ainsi :

- 1 tesson de céramique commune
- 3 tessons de faïence jaspée
- 1 bord de cul noir
- 1 tesson à la couverte blanche et pâte jaune pâles (pot de chambre ?)
- 1 fragment très corrodé de faïence blanche (marli avec un décor de perles).



Fig. 33 : fragment de grès de l'US 1017 (Cl. F. Tournier / Inrap)



Fig. 32 : US 1059- En haut à gauche assiette de faïence, en haut à droite bord de "cul noir" et en bas fragment de pot de chambre et bord d'assiette. Cet ensemble est datable du XIX^e siècle (Cl. F. Tournier / Inrap)

Mobilier du sondage 2

• US 2010

10 tessons ont été recueillis dans cette US, dont 4 NMI. Aucun grès n'y a été décelé. On peut attribuer cet ensemble au XVII^e siècle.



Fig. 34 : vases relevés au décapage. Un pot au fond percé indique peut-être un pot de fleur. Le tesson en bas du cliché est un tenon de chauffe-plat (Cl. F. Tournier / Inrap)



Fig. 35 : pâte de tesson de l'US 2073 (Cl. F. Tournier / Inrap)

• US 2016

Lot de 36 tessons qui se répartissent ainsi :

Céramique commune

32 tessons

Ce lot est homogène mais ne comporte aucun bord. Tous les fragments sont de couleur claire, de blanc à rose pâle, la pâte est sonnante, fine et avec de rares inclusions visibles à l'œil nu. Beaucoup présentent des traces de suie, indiquant qu'il s'agit de pots à cuire. 1 tesson porte une bande appliquée digitée.



Fig. 36 : tesson "très décoré" (Cl. F. Tournier / Inrap)



Fig. 37 : lèvre à bandeau pincée vers l'intérieur pour former le bec du pichet (Cl. F. Tournier / Inrap)

Céramique glaçurée

3 tessons recouverts à l'extérieur d'une glaçure verte et jaune, fine et avec des cratères

1 tesson de lèvre à bandeau avec une déformation qui témoigne d'un départ de bec pincé de pichet

1 tesson dont la glaçure arbore un décor incisé de petites arcades (« très décorée ? »)

L'ensemble de ce lot montre les caractéristiques des productions de la fin du XIII^e siècle (phase III) des ateliers de potiers de Chartres-de-Bretagne (35).

• *US 2038*

Trois tessons dont deux bords composent ce lot

Céramique commune

1 tesson de panse, pâte de couleur crème, fine, provenant vraisemblablement des productions tardives de l'atelier de Chartres-de-Bretagne

1 lèvre droite, haute et évasée, d'un diamètre de 21 cm (planche 1, 2038-2), pâte rouge et grise au cœur, extérieur gris lissé avec grosses inclusions de quartz (photo 5).

1 lèvre plate, éversée en oblique vers l'extérieur, col court, départ de panse ovoïde, diamètre à l'ouverture de 20 cm, pâte grise très cuite (photo 6 et planche 1, 2038-1).



Fig. 38 : *pâte du tesson 2032*
(Cl. F. Tournier / Inrap)



Fig. 39 : *pâte du tesson 2038-1*
(Cl. F. Tournier / Inrap)



Fig. 40 : *1pâte et glaçure du pichet 2039-4*
(Cl. F. Tournier / Inrap)

Ce petit ensemble présente des pâtes et des formes semblables à celles découvertes place Sainte-Anne (Rennes) et au couvent des Jacobins (Rennes) dans des contextes du XVI^e siècle.

• *US 2039*

Composé de 26 tessons (5 NMI), ce lot se décompose ainsi : 10 tessons de commune, 5 de commune glaçurée et 11 grès.

Céramique commune

Les objets caractéristiques sont :

1 anse plate avec une marque de potier qui figure un A couché (planche 1, 2039-1)

1 lèvre droite à l'extrémité en forme de cœur dans le prolongement du col, départ de panse ovoïde. Pâte orangée (planche 1, 2039-2)

1 lèvre ronde avec gouttière, panse oblique, pâte grise au cœur et mordorée à l'extérieur (planche 1, 2039-3)

1 gros fragment de pichet, pâte fine mais avec de petites inclusions visibles à l'œil nu, glaçure verte intérieure, anse plate (planche 1, 2039-4 et (photo 7)

1 marli d'assiette glaçuré vert (planche 1, 2039-6).

Grès

1 lèvre plate, horizontale, départ de panse ovoïde. Provenance à préciser.

Cet ensemble est à rapprocher des vases modernes trouvés place Saint-Anne et au couvent des Jacobins à Rennes. On peut les attribuer à la période fin XVI^e, début XVII^e siècle

- US 2065

Seulement 2 tessons de panse ont été relevés dans ce niveau. La composition de la pâte (fine et de couleur claire) permet de les attribuer à la période médiévale et à l'atelier de Chartres-de-Bretagne

- US 2073

Un seul tesson a été retrouvé dans cette couche. Il s'agit d'une anse plate en céramique commune, à la pâte identique au tesson 2039-3. Période Moderne.

- US 2076

2 tessons glaçurés d'époque médiévale sans plus de précision

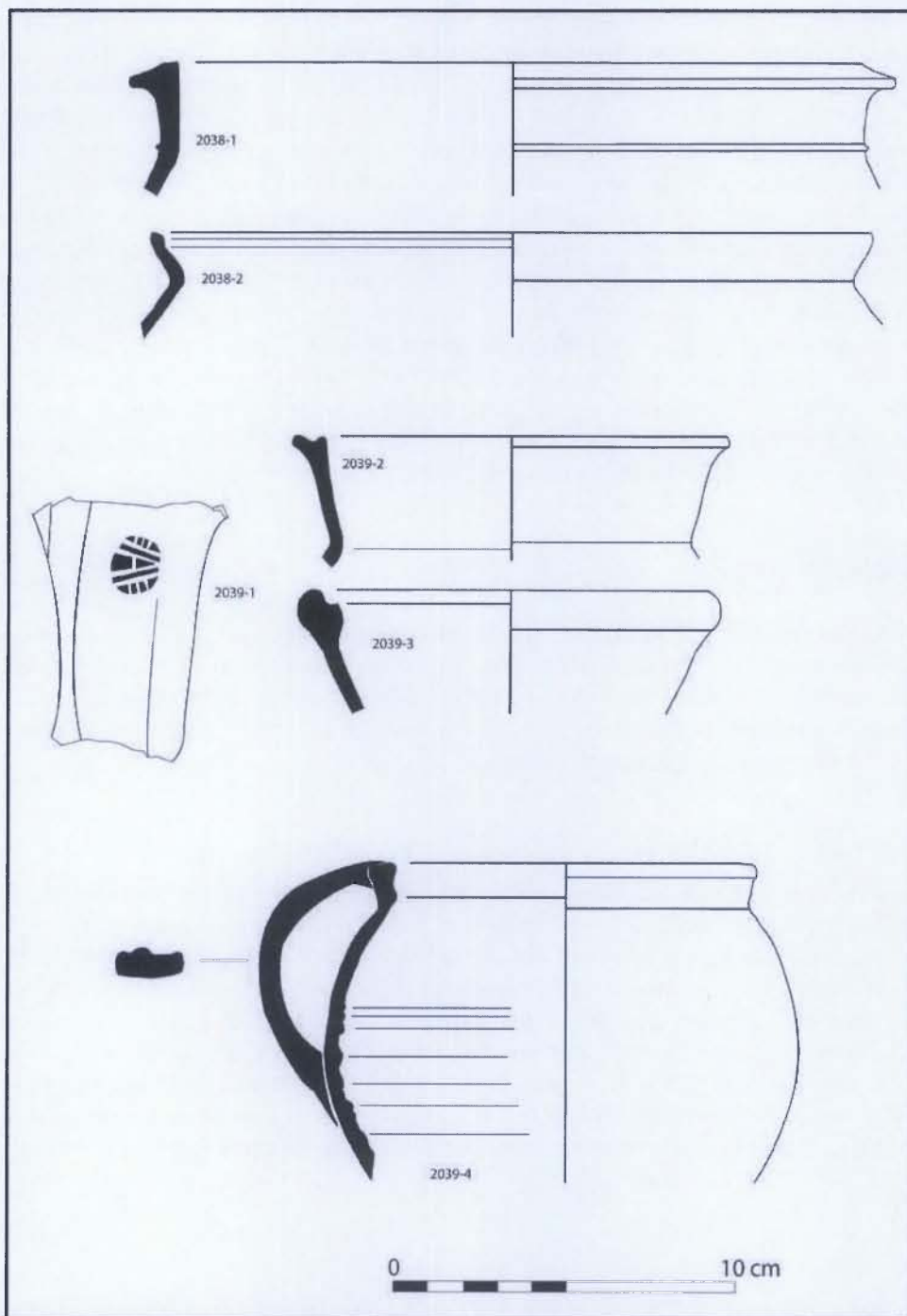


Fig. 41 : céramiques des US du sondage 2 (DAO F. Tournier / Inrap)

2-2-3 Interprétation des données

2-2-3-1 Les vestiges antérieurs au Moyen-Âge : une incertitude

Aucune couche archéologique antérieure au XIII^e siècle n'est apparue dans les deux sondages. La présence éventuelle de vestiges plus anciens ne doit, pour autant, être totalement exclue. En raison des contraintes techniques générées par l'importance des remblais, les sondages réalisés n'ont pas pu atteindre le substrat. Les niveaux datés du XIII^e siècle pourraient ainsi recouvrir des couches plus anciennes.

2-2-3-2 Le faubourg médiéval

Les premières occupations repérées s'installent dans le courant du Bas Moyen-Âge, à partir de la fin du XIII^e siècle. Elles révèlent dans les deux sondages l'existence de constructions antérieures à la fondation du couvent des Carmes. Les modes de constructions témoignent de bâtiments élevés avec des matériaux périssables, probablement en torchis. Les sols sont soit de terre battue ou gravillonneux (1011, 1016, 1036, 2014, 2032, 2061). Des solins maçonnés peuvent également être utilisés (2019 et 2034). La nature de ces constructions n'est pas déterminée. Elles peuvent appartenir à de l'habitat ou à de l'artisanat. Le tout est scellé par des apports de remblais postérieurs qui offrent au final un bon état de conservation, avec des sols bien préservés, entretenus et parfois associés à du bâti conservé en élévation. L'ensemble de ces vestiges se rattache à une période et à un secteur de la ville de Rennes encore mal documenté par l'archéologie. Il est possible qu'ils appartiennent au faubourg médiéval qui se développe au sud de la Vilaine dans le courant du Bas Moyen-Âge. Les sources historiques mentionnent en effet dans ce secteur, le long des rues Vasselot et Saint-Thomas, l'existence de nombreuses maisons antérieures à la fondation du couvent. La fouille de ces niveaux permettrait sans doute d'appréhender l'évolution de ce faubourg à une période charnière de l'urbanisme rennais, marquée par la construction de la troisième enceinte.

2-2-3-3 Le couvent des Carmes

L'objectif initial du diagnostic était de reconnaître la présence éventuelle de vestiges archéologiques liés au couvent. Les résultats sont, sur ce point, décevants. Le couvent semble avoir subi très fortement les travaux de démantèlement menés à partir de la fin du XVIII^e siècle. Les deux sondages n'ont livré en effet que peu de témoignages de l'occupation des Carmes. Le recours à la documentation iconographique s'avère indispensable pour appréhender les structures mises au jour.

L'église

Les plans superposés du couvent et du cadastre actuel permettent, dans un premier temps, d'observer que la moitié est de la parcelle correspond sur toute sa largeur à l'ancien emplacement de l'église. Le mur de chevet délimite son emprise au centre du bâtiment actuel. À l'ouest de ce mur, la sépulture 1002 est aménagée dans le chœur de l'église. La profondeur de l'inhumation et l'absence de niveau d'occupation associé à cette sépulture permettent de supposer que les niveaux de sols de l'église se situaient à un niveau supérieur à celui du bâtiment actuel, avant d'être entièrement décaissé au XIX^e siècle. Aucun autre vestige ne peut être associé à l'église. L'excavation 1042, au centre du sondage 1, se situe à l'emplacement de l'ancien mur de chevet qui a été lui aussi entièrement démonté. L'absence de matériaux de construction laisse croire que le démantèlement fut méthodique. Le mur de la tranchée 1054 pourrait correspondre à une reprise d'une limite cadastrale.

La cour est

Selon la stratigraphie mise au jour, la construction du mur 2001 est comprise entre le XIV^e siècle et le XVII^e siècle. Elle pourrait constituer, à l'extrémité est de la parcelle, la seule maçonnerie pouvant être associée à l'occupation des Carmes. Son implantation concorde avec le mur oriental d'un bâtiment visible sur le plan de 1798 dans la cour est du couvent, à l'arrière de l'église. Ce bâtiment, implanté à la limite d'emprise du couvent, est rectangulaire et mesure sur le plan environ 15m de long et 6m de large. Le mur récupéré 1063 visible dans le sondage 1 pourrait, peut-être, correspondre à son mur ouest. Un simple trait noir figure en effet, à cet endroit, l'existence d'une séparation plus légère, compatible avec l'empreinte de maçonnerie

observée. Dans cette hypothèse, le mur ouest du bâtiment aurait pu être construit avec des matériaux différents de ceux qui sont employés pour le mur est, peut-être en colombage ou en torchis. La fonction de ce bâtiment n'est pas déterminée.

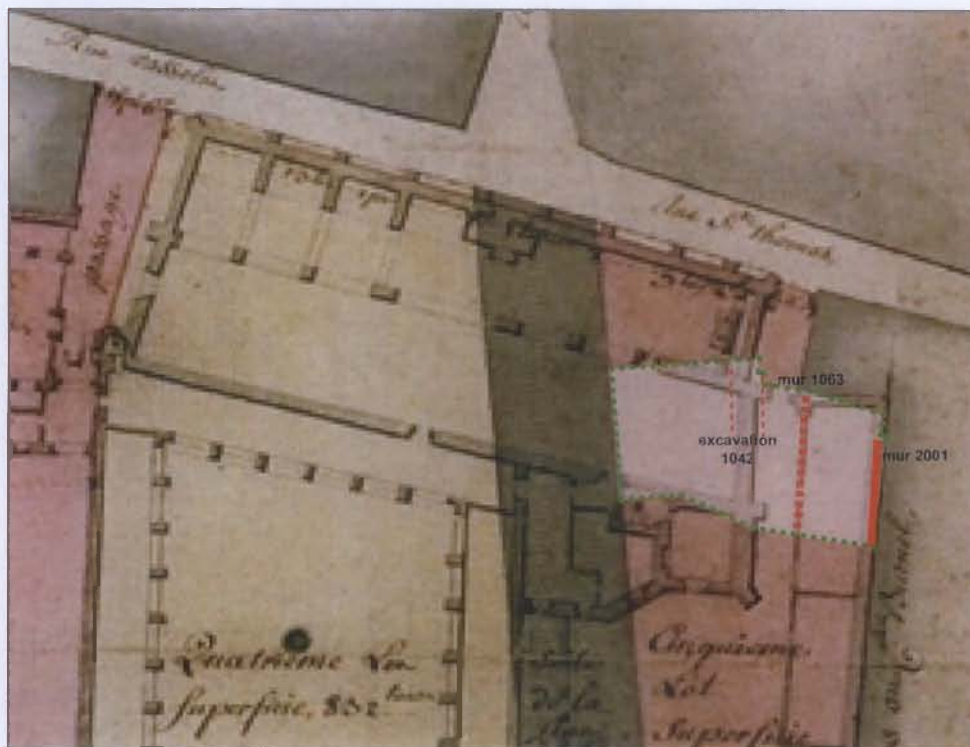


Fig. 42 : proposition de restitution et d'interprétation des vestiges sur le plan du couvent

2-2-4 Conclusion

Le diagnostic révèle au final un potentiel archéologique inattendu. Les vestiges du couvent, très mal conservés, présentent un intérêt limité. Le chœur de l'église, situé au centre de la parcelle, a fortement subi les travaux de démantèlement et de terrassements menés à partir du XIXe siècle. Son mur de chevet et les niveaux de sols ont semble-t-il disparu. Il ne subsiste du couvent que les vestiges d'un bâtiment partiellement conservé dans la cour orientale et de nature indéterminée. Une seule sépulture en position primaire est également apparue, limitant l'intérêt d'une étude anthropologique.

Les niveaux antérieurs à la fondation du couvent, scellés par des apports de remblais, présentent à l'inverse un très bon état de conservation. Plusieurs niveaux d'occupation datés du Bas Moyen-Âge sont ainsi apparus (XIIIe-XVe siècle). Ils révèlent dans les deux sondages l'existence de bâtis conservés parfois en élévation et associés à des niveaux de sol composés de terre battue ou de cailloutis. La nature précise de cette occupation n'est pas caractérisée, mais peut être rattaché au développement du faubourg médiéval de la ville, situé au sud de la Vilaine. Une vision générale de ces niveaux apporterait des informations sur un secteur et une période archéologiquement mal documentée de l'histoire de Rennes, mais néanmoins charnière pour son urbanisme. Elle permettrait de mieux comprendre le processus d'urbanisation du secteur, visiblement occupé à partir du XIVe siècle et rapidement intégré à la ville suite à la construction de la troisième enceinte au milieu du XVe siècle, peu avant la construction du couvent des Carmes.

Bibliographie

A. BANEAT, *Le Vieux Rennes*, Rennes, 1911.

M.P. BAUDRY, *Etude documentaire préalable à la mise en valeur du couvent des Jacobins de Rennes*, Atemporelle, 2005.

R. CORNON, « L'ancien couvent des Carmes de Rennes », dans *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique du Département d'Ille-et-Vilaine Rennes*, vol. 82, 1980, p.1-13.

G. LE CLOIREC, *3-5 rue de Saint-malo*. Rennes, DFS de fouille préventive, 1994-1995.

G. LE CLOIREC, *Le couvent des Jacobins (tranche 1), rapport de sondages archéologiques*, INRAP, 2007

J.P. LEGUAY, *La ville de Rennes au XVe siècle à travers les comptes des miseurs*, 1969.

N. PROUTEAU, *Rennes, le couvent des Jacobins de Bonne-Nouvelle, rapport de diagnostic d'archéologie du bâti*, Atemporelle, 2007

Rennes Antique, dir. D. POUILLE, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

3 - Inventaire techniques

3-1 Inventaire de la documentation papier

N°	Support	Description	Echelle	Auteur	Date
1	Calque polyester A3	Coupe nord sondage 2	1:20	Ph. Cocherel	Juin 2009
2	Calque polyester A3	Coupes ouest et est sondage 1	1:20	I. Béthus	Id.
3	Calque polyester A3	Coupe ouest sondage 2	1:20	C. Belanger, Ph. Cocherel	Id.
4	Calque polyester A3	Coupe est sondage 2	1:20	C. Belanger, Ph. Cocherel	Id.
5	Calque polyester A3	Coupe sud fosse 2042	1:20	C. Belanger	Id.
6	Calque polyester A3	Coupe nord sondage 1	1:20	Ph. Cocherel	Id.
7	Calque polyester A3	Coupe nord sondage 1	1:20	Ph. Cocherel	Id.
8	Calque polyester A3	Description des US	1:20	Ph. Cocherel	Id.
9	Cahier papier	Enregistrement US sondage 1	/	I. Béthus	Id.
10	Cahier papier	Enregistrement US sondage 1	/	C. Belanger, T. Béthus	Id.

3-2 Inventaire de la documentation informatique

N°	Format	Logiciel	Description	Auteur	Date
11	.jpg	Adobe Photoshop	1 dossier regroupant 90 photos numériques	I. Béthus	Juin 2009
12	.ai	Illustrator	1 dossier regroupant 19 illustrations	Id.	Juillet 2009
13	.pdf		Rapport de fouille numérisé	Id.	Id.

3-3 Inventaire du mobilier archéologique

Sondage	US	NT	Description	Datation proposée	Contexte
1	1014	1	Tesson a pâte claire et fine recouverte d'une glaçure verte à l'intérieur	XIIIe-XIVe s.	Non
1	1017	1	Grès domfrontais, à pâte fine, gris foncé à l'extérieur et beige au coeur	XVe-XVIe s.	Non
1	1059	7	1 tesson de céramique commune, 3 tessons de faïence jaspée, 1 bord de cul noir, 1 fragment de faïence blanche	XIXe s.	Non
2	2016	36	32 tessons de céramique commune, 3 tessons glaçurés vert et jaune, 1 tesson de lèvre à bandeau avec une déformation lié à un bec, 1 tesson glaçuré avec décor incisé.	Fin XIIIe s.	Non
2	10		10 tessons	XVIIe s.	Non
2	2038	3	1 tesson de panse, 1 lèvre, 1 lèvre plate éversée	XVIe s.	Oui
2	2039	26	10 tessons de céramique commune, 5 de commune glaçurée et 11 grès	XVIe - XVIIe .	Oui
2	2065	2	2 panses	Med.	Non
2	2073	1	1 anse en céramique commune	Moderne	Oui
2	2076	2	2 tessons glaçurés	Med.	Non